PROCÈS-VERBAL DE LA 42^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC, TENUE LE 5 JUIN 2016, À L'HÔTEL & SUITES LE DAUPHIN À DRUMMONDVILLE, DE 9 H à 11h40.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En ouverture, M^{me} Andrée Normandeau, présidente du conseil d'administration, remercie toutes les personnes présentes, leur souhaitant la bienvenue à cette 42^{ème} assemblée générale annuelle. Elle présente brièvement les membres du conseil d'administration et le personnel de la FAFMRQ.

2- VÉRIFICATION DU QUORUM

Au moment d'ouvrir l'assemblée, 16 associations ayant le statut de membre actif et associé sur 38 sont représentées ; le quorum de douze (12) est atteint.

Cette assemblée est composée de 27 personnes déléguées, dont 6 membres du conseil d'administration.

Associations présentes et représentant(e)s :

Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe : Marjolaine Dubé, Andrée Normandeau et Jackeline Vanegas-Gallego

Parents Branchés: Micheline Bolduc

Bonjour Soleil : Isabelle Couture et Marie-Claude Ménard

Halte la Ressource : Chantal Nantel

Maison de la famille Contre vents et marées de Chandler : Danielle Martin

Association de familles monoparentales et recomposées de la Chaudière:

Sylvie Houle et Stéphane Mathieu

Halte la ressource : Marie Denis et Marie-Pier Riendeau

La Petite Maison de la Miséricorde : Claudia Martin et Laurence Grillo

Re-Nou-Vie: Annie Lavoie

Parents uniques des Laurentides : Nancy Désormeaux et Nadine Alarie

Association des familles monoparentales ou recomposées La Source : Sylvie Hébert

Entraide pour monoparentales et familles recomposées du Suroît : Lisa-Vanessa Benoit et Carole Girouard

RAFT (Réseau d'aide aux familles en transition): Brigitte Bergeron, Audrey Camirand et Éolia Vendewinckele

Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie-RAME : France Lapalme, Annie Boutin et Kathy Lévesque

Centre Haïtien d'Action Familiale : Jocelyne Sevère et Marie-Suzie Weche

RePère: Mohammed Barhone

Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine : Emmanuelle Girard

Sont aussi présentes, sans droit de vote :

Mesdames Nicole Lacelle et Caroline Tremblay. Ainsi que les membres du personnel du siège social : Sylvie Lévesque, directrice générale, Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication et Laurence Lagouarde, agente de liaison et de mobilisation.

3- NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

M^{me} Andrée Normandeau demande une proposition afin de nommer officiellement une présidente et une secrétaire d'assemblée.

05.06.16.1

Il est proposé par M^{me} Marie-Suzie Weche et appuyé par M^{me} Brigitte Bergeron que M^{me} Nicole Lacelle soit désignée présidente d'assemblée et que M^{me} Caroline Tremblay assure le secrétariat de cette assemblée. **Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.**

4- PRÉSENTATION DES OBSERVATEURS ET DES OBSERVATRICES

La présidente d'assemblée nous présente deux observatrices soit; M^{me} Annie Boutin RAME et M^{me} Éolia Vendewinckle du RAFT.

5- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée.

05.06.16.2

Il est proposé par M^{me} Carole Girouard et appuyé par M^{me} Nancy Désormeaux d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

6- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 JUIN 2015

La présidente d'assemblée demande si les personnes présentes lors de l'assemblée générale annuelle de 2015 ont des modifications à apporter au procès-verbal déposé. Aucune modification n'est apportée à ce procès-verbal.

05.06.16.3

Il est proposé par M^{me} Marie-Suzie Weche et appuyé par M^{me} Nadine Alarie que le procèsverbal de l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2015 soit adopté tel que présenté. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

7- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016

M^{me} Andrée Normandeau, présidente de la FAFMRQ, nous fait part des principales activités réalisées au cours de l'année 2015-2016. Elle en profite également pour remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe de travail pour leur bon travail. De même afin de souligner la fin du mandat de 3 administratrices elle remet un trophée à M^{me} Annie Lavoie de Re-Nou-Vie, à M^{me} Sylvie Houle de L'Association de familles monoparentales et recomposées de la Chaudière ainsi qu'à M^{me} Michelle Laliberté qui malheureusement était absente.

M^{me} Sylvie Lévesque, M^{me} Lorraine Desjardins et M^{me} Laurence Lagouarde poursuivent à tour de rôle la lecture du rapport d'activités en présentant les six (6) axes du rapport. À la fin de la présentation, M^{me} Sylvie Lévesque remercie le conseil d'administration ainsi que son équipe de travail pour le bon travail accompli. M^{me} Marie-Suzie Weche trouve le rapport très bien fait et félicite l'équipe. Aussi, M^{me} Emmanuel Girard souligne que c'est sa première présence à l'AGA de la FAFMRQ et qu'elle trouve le rapport très complet, intéressant et une véritable mine d'informations.

05.06.16.4

Il est proposé par M^{me} Marie Suzie Weche et appuyé par M^{me} Claudia Martin que le rapport d'activités 2015-2016 soit adopté. **La proposition est adoptée à l'unanimité**.

8- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2015-2016

Madame Danielle Martin, trésorière, présente les états financiers.

05.06.16.5

Il est proposé par M^{me} Céline Fortier et appuyé par M^{me} Nancy Désormeaux que les états financiers vérifiés par la firme ASBL Société de comptables professionnel agréés Inc., au 31mars 2016 soient adoptés. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR 2016-2017

05 06 16 6

Il est proposé par M^{me} Danielle Martin et appuyée par M^{me} Nadine Alarie de reconduire le mandat du même auditeur, ASBL Société de comptables professionnel agrée Inc., pour la vérification des états financiers au 31 mars 2017. **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

10-PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRIORITÉS 2016-2017

Mesdames Sylvie Lévesque, présente les priorités annuelles tirées du plan d'action triennial adopté en juin 2015 et des nouvelles priorités liées à la conjuncture. Elles sont regroupées en six (6) axes de travail.

05.06.16.7

Il est proposé par M^{me} Jackeline Venegas-Gallego et appuyé par M^{me} Marie-Claude Ménard d'adopter les priorités 2016-2017. **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

11-PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016-2017

M^{me} Danielle Martin présente les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016-2017. L'assemblée générale reçoit les prévisions budgétaires.

12- ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection et de deux scrutatrices

05.06.16.8

Il est proposé par M^{me} Nancy Désormeaux et appuyé par M^{me} Lisa Vanessa Benoit que M^{me} Nicole Lacelle et M^{me} Caroline Tremblay soient nommées respectivement présidente et secrétaire d'élection et que M^{me} Lorraine Desjardins et M^{me} Laurence Lagouarde soient nommées scrutatrices. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

b) Explication des procédures d'élection

Extrait des règlements généraux : Conseil d'administration Art.

22 Composition

Le Conseil d'administration se compose de sept (7) membres dont :

- au moins six (6) membres proviennent des membres actifs, incluant la présidence ;
- au moins un (1) membre provient des membres associés.

12.1- RAPPORT DES MISES EN CANDIDATURE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION

À la convocation de l'assemblée générale, il y avait quatre (4) postes à combler au sein du conseil d'administration.

Trois (3) candidatures en règle ont été reçues en date du 9 mai 2016. Il s'agit de :

- 1. M^{me} Danielle Martin de la Maison de la famille Contre vents et marées de Chandler
- 2. M^{me} Diane Dupuis de Re-Nou-Vie de Chateauguay
- 3. M^{me} Michelle Pelletier de la Petite Maison de la Miséricorde de Montréal

- De ces quatres (4) candidatures, toutes sont des membres actifs. Aucune candidature des membres associés n'a été reçue.

Il y a ouverture de la période de mise en candidature :

M^{me} Marie-Suzie Weche propose M^{me} Audrey Camirand, elle accepte le poste;

Il n'y a pas d'autres candidatures. Les 4 candidates sont donc élues par acclamation au conseil d'administration 2016-2017 de la FAFMRQ.

13-PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAFMRO 2016-2017

Pour l'année 2016-2017, le conseil d'administration de la FAFMRQ est composé de :

- ➤ Andrée Normandeau, Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe (Montérégie);
- Marie-Pier Riendeau, Halte la ressource, (Montréal);
- ➤ Isabelle Couture, Bonjour Soleil (Beloeil);
- Danielle Martin, Halte la Ressource, (Montréal);
- ➤ Audrey Camirand, RAFT (Réseau d'aide aux familles en transition) (Drumondville);
- Michèle Pelletier, La Petite Maison de la Miséricorde (Montréal);
- Diane Dupuis, Re-Nou-Vie (Châteauguay).

14- FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES 2017-2018

M^{me} Marie-Pier Riendeau présente la proposition du conseil d'administration de reconduire la cotisation des membres telle que fixée l'année dernière.

05.06.16.9

Il est proposé par M^{me} Marie-Pier Riendeau et appuyé par M^{me} Marie-Suzie Weche que les montants de la cotisation annuelle pour tous les types de membres pour 2015-2016 soient reconduits au montant de l'année 2014-2015, soit : Pour les membres actifs : Groupe A (Toute association locale exclusivement ou majoritairement composée de familles monoparentales et recomposées du Québec) et Groupe B (Tout organisme communautaire (OC) ou organisme communautaire autonome (OCA) local).

- Les organismes ayant un budget global qui se situe entre : 0 \$ et 49,999 \$, une cotisation de 50 \$;
- •Les organismes ayant un budget global qui se situe entre : 50,000 \$ et 99,000 \$, une cotisation de **100 \$**;
- Les organismes ayant un budget global qui se situe : à 100,000 \$ et plus, une cotisation de 150 \$.

 Pour les membres associés (Tout organisme à but non lucratif (OBNL), ou association ou regroupement) une cotisation de 150 \$.

Pour les membres individuels une cotisation de 45\$. La proposition est adoptée à l'unanimité.

15-QUESTIONS DIVERSES

- 15.1 M^{me} Sylvie Hébert (Association des familles monoparentales ou recomposées La Source) présente un cahier de communication fait en collaboration avec l'ACUC
- 15.2 M^{me} Marie-Suzie Weche (Centre Haïtien d'Action familiale) demande une motion de félicitations pour M^{me} Nicole Lacelle, présidente de l'assemblée qui accomplie années après années un excellent travail.
- 15.3 M^{me} Laurence Lagouarde demande de bien évaluer la rencontre nationale car c'est important pour bien s'orienter sur les besoins des diverses associations afin d'offrir des rencontres d'intérêts. Elle souhaite un bon été à tous.

16-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente demande la levée de l'assemblée puisque tous les points à l'ordre du jour ont été entendus.

05.06.16.10

La levée de l'assemblée est proposée par M^{me} Sylvie Lévesque et appuyé par M^{me} Marie-Suzie Weche. **La proposition est adoptée à l'unanimité.** Il est 11h40.